RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE ROSNAY (VENDÉE)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, le **mercredi 23 septembre 2026 à 19h30**.

Affiché le 18/09/2026,
Le Maire
Christophe AUBIN.

MAIRIE DE ROSNAY 85320 (Vendée)

ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu des décisions prises par le Maire dans l'exercice de ses délégations

Urbanisme

2. Droit de Préemption Urbain
3. Convention relative à la surveillance et à la Maîtrise foncière - SAFER

Ressources Humaines

4. Modification du tableau des effectifs
5. Adhésion aux prestations proposées par le Centre de Gestion de la Vendée
 a) Paie à façon
 b) Médecine du Travail
 c) Missions Temporaires
 d) Gestion du chômage

Finances

6. BUDGET 2026 – Décision modificative N°1
7. Taxe sur la Vacance des Locaux d'habitation (TVLH)
8. Plan de financement travaux de voirie 2026 – Fonds de soutien CCSVL
9. Travaux de voirie 2026 – devis des entreprises
10. Entretien du terrain de football par les agents de la commune de Château Guibert – Participation financière
11. Convention USR - Participation financière à l'achat d'équipements sportifs
12. Salle Polyvalente – Utilisation et tarifs

Institutions et Vie Politique

13. Convention AXA - Dispositif « Ma Protection pour votre Commune »
14. VENDEE EAU - Désignation des représentants au Conseil Local Lay Littoral

Divers

15. Questions diverses ;
 - *Institution d'une amende forfaitaire pour les dépôts sauvages de déchets*
 - *Participation financière exceptionnelle – Busage de fossé*
 - *Plan Communal de Sauvegarde*
16. Informations diverses.